

Les produits biologiques

> Read the english version

Parmi les produits biologiques on distingue les produits cellulaires à finalité thérapeutique, les médicaments de thérapie innovante (thérapie génique et thérapie cellulaire), les produits sanguins labiles, ainsi que les tissus ou organes d'origine humaine ou animale. En fonction de leurs caractéristiques, de leurs finalités, de leur mode de fabrication ou de leur nature et origine, ils ne sont pas tous régis par les mêmes règles. A ce titre, l'ANSM intervient à différents niveaux et en coordination avec plusieurs autorités de santé.